



Communiqué du 27.04.2009

Manifeste "Aucun enfant n'est illégal."

Dans le cadre de la campagne "Aucun enfant n'est illégal.", un manifeste sera lancé le 1^{er} mai prochain pour défendre les droits des enfants sans papiers. Plus de 90 organisations connues et personnalités originaires de toute la Suisse seront présentes en tant que premiers signataires. En signant le manifeste (par voie électronique sur le site www.aucunenfantnestillegal.ch), chacun peut s'engager pour des enfants qui vivent en Suisse dans des conditions précaires. Le manifeste avec les signatures sera remis en 2010 à Evelyne Widmer-Schlumpf et Doris Leuthard, Conseillères fédérales en charge de la politique de migration et de l'éducation.

En Suisse, plusieurs milliers d'enfants sont en situation irrégulière. La plupart d'entre eux passent toute leur enfance parmi nous. Ces enfants vivent dans des conditions difficiles: isolement, peur permanente, absence de journées structurées et d'activités de loisirs pour les petits; angoisse, absence d'avenir, séparation difficile des parents pour les adolescents.

Pour améliorer la situation de ces enfants et des familles concernées, "Aucun enfant n'est illégal." exige:

- l'application du droit à l'éducation, de la maternelle au collège jusqu'à la fin d'un apprentissage
- l'arrêt immédiat de la détention en vue d'un refoulement pour les mineurs
- des formalités simplifiées de régularisation pour les enfants et leurs familles
- le respect de la Convention des droits de l'enfant de l'ONU par les autorités suisses, y-compris pour les enfants en situation irrégulière

Les enfants sans papiers sont fragiles et ils ont besoin de protection, comme tous les enfants. De plus, ils n'ont pas choisi de vivre en situation irrégulière en Suisse. Les droits fondamentaux ancrés dans la Constitution fédérale et dans la Convention internationale des droits de l'enfant de l'ONU, qui concerne tous les enfants résidant en Suisse, ne sont pas véritablement appliqués pour ces enfants. Une petite minorité d'entre eux simplement ont la possibilité de régulariser leur situation en présentant une requête fondée sur la gravité de leur cas. Il est urgent d'agir.

Toutes les interventions politiques effectuées au cours de ces dernières années, dont une lettre adressée à Mme Leuthard, Conseillère fédérale, sont restées jusqu'à présent lettre morte. Deux motions¹ pour l'amélioration de la situation des jeunes sans papier sont actuellement en souffrance au Parlement fédéral. Ce manifeste vise à appuyer ces interventions, dans l'espoir que nos responsables politiques reconnaissent enfin l'urgence de la situation.

La campagne "Aucun enfant n'est illégal" est soutenue par l'Association pour les droits des enfants sans statut légal, constituée des ONG suivantes: terre des hommes Suisse, Entraide Protestante Suisse (EPER), Ligue suisse de femmes catholiques (SKF), les permanences juridiques et sociales pour les sans papiers de Bâle, Genève, Berne et Zurich, ainsi que les syndicats Unia et SSP.

De plus amples informations sur la campagne et sur la signature du manifeste par voie électronique sont disponibles sur le site www.aucunenfantnestillegal.ch.

En savoir plus: Lisa Weiller, 076 514 17 19

¹ Motion Barthassat: http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20083616
Mohttp://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20083616